

# 2020 PRIX ATLAS DES LYCÉENS



## BULLETIN D'INSCRIPTION\*

\* Merci de bien vouloir compléter l'ensemble des champs ci-dessous

Nom :

Prénom :

Adresse postale personnelle :

N° de téléphone :

E-mail :

Établissement scolaire (Nom et Adresse) :

Classe :

> Cochez la LANGUE que vous souhaitez traduire :  
(attention, vous ne pouvez concourir que dans une seule langue)

Allemand  Anglais  Arabe  Chinois

Espagnol  Italien  Provençal

> Dans quelle ville allez-vous concourir ?

Les jauges d'accueil tiennent compte de la crise sanitaire.

- CITL- Arles (100 places)
- Médiathèque d'agglomération - Draguignan (18 places)
- Centre culturel et littéraire Hôtel Ruffin - Manosque (30 places)
- Bibliothèque Louis Nucéra - Nice (18 places)
- Médiathèque de Pernes-les-Fontaines (30 places)

Bulletin à renvoyer par email avant le mardi 6 octobre 2020 à 12h à :  
[concours@atlas-citl.org](mailto:concours@atlas-citl.org)

Nous n'envoyons pas de convocation mais accusons réception des inscriptions par mail et prévenons les lycéens s'il n'y a plus de place.

## CONCOURS DE TRADUCTION LITTÉRAIRE SAMEDI 10 OCTOBRE / 13H > 18H

5 LIEUX POUR CONCOURIR

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

Remis à l'occasion des 37<sup>es</sup> Assises de la traduction littéraire, le samedi 7 novembre 2020 à 11h30 dans la salle d'honneur de la mairie d'Arles, le Prix ATLAS des Lycéens récompensera les participants qui auront proposé les traductions françaises les plus convaincantes de textes inédits choisis pour l'occasion, les originaux étant écrits en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien et provençal.

Ce concours de traduction littéraire vise à familiariser les candidats avec l'art de la traduction littéraire tel que le pratiquent les traducteurs de métier.

Il se déroulera le samedi 10 octobre 2020 :

> L'accueil aura lieu de 13h à 18h et tous les lycéens du second cycle de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur sont invités à participer dans l'un des cinq sites proposés pour concourir : le Collège International des Traducteurs Littéraires à Arles (13), la Médiathèque d'agglomération - Pôle Chabran de Draguignan (83), le Centre Culturel et Littéraire - Hôtel Ruffin de Manosque (04) ou la Bibliothèque Louis-Nucéra de Nice (06) ou la Médiathèque municipale de Pernes-les-Fontaine (84).

> Le temps de travail est libre, il est toutefois recommandé aux participants d'arriver avant 15h30, car l'expérience montre que 2h30 sont en moyenne nécessaires pour venir à bout des textes proposés.

> L'inscription par mail est obligatoire.

> Les candidats ne peuvent concourir que dans une seule langue.

> Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours dans une des langues proposées si le nombre d'inscrits est insuffisant (moins de 6).

> Les candidats pourront travailler seuls ou à deux dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (port du masque obligatoire).

> Les candidats pourront utiliser les dictionnaires mis à disposition. Des points d'accès à Internet permettront la recherche documentaire et l'accès aux dictionnaires en ligne. En raison du nombre insuffisant de dictionnaires de langues pour tous les participants, nous demandons à ceux qui le peuvent d'apporter leur propre dictionnaire usuel.

Les inscriptions seront closes le mardi 6 octobre 2020 à 12h00.

Elles peuvent être faites par l'établissement ou individuellement.

Les candidats qui désirent récupérer leur texte après correction du jury peuvent en faire la demande auprès d'ATLAS.

Les lauréats recevront des chèques LIRE d'un montant de 250 € (1<sup>er</sup> prix) ou de 150 € (2<sup>e</sup> prix). Deux prix sont remis par langue. Les lauréats ayant concouru à deux se partageront les prix remportés.

RENSEIGNEMENTS : ATLAS - Collège International des Traducteurs Littéraires  
Espace Van Gogh - 13200 Arles / Tél. : 04 90 52 05 50 / [www.atlas-citl.org](http://www.atlas-citl.org)